

DEC182559INSIS**Décision portant nomination de Monsieur Laurent Orgéas aux fonctions de chargé de mission****LE PRÉSIDENT - DIRECTEUR GÉNÉRAL,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de Monsieur Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

DÉCIDE :**Article 1^{er}**

Monsieur Laurent Orgéas, directeur de recherche 2^{ème} classe, est nommé chargé de mission auprès du Directeur général délégué à la science, pour l'Institut des Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes du 1^{er} octobre 2018 au 31 décembre 2019.

Sa mission a pour objet de suivre les activités de recherche en mécanique des solides.

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Laurent Orgéas demeure affecté au laboratoire Sols, Solides, Structures à Grenoble.

Article 2

Du 1^{er} octobre 2018 au 31 décembre 2019, Monsieur Laurent Orgéas percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Alpes.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président-directeur général
Antoine Petit